

ÉCODEF

CONJONCTURE

257
décembre 2024

NOTE DE L'OBSERVATOIRE
ÉCONOMIQUE DE LA DÉFENSE

L'INDICE DE TRAITEMENT BRUT – GRILLE INDICIAIRE DES MILITAIRES DES ARMÉES EST STABLE AU TROISIÈME TRIMESTRE 2024

Indice de traitement brut – grille indiciaire des militaires des armées (ITB-GI-M)

L'indice de traitement brut – grille indiciaire des militaires des armées (ITB-GI-M) est encore stable au troisième trimestre 2024 puisqu'aucune mesure catégorielle ou générale n'a eu lieu pendant ce trimestre (Figure 1).

Figure 1 : Évolutions trimestrielles de l'ITB-GI des militaires des armées par catégorie, de la fonction publique de l'État et des indices des prix (en %)

	Variation trimestrielle							Glissement annuel*
	2023				2024			2024
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T3
ITB-GI-M Ensemble	0,1	0,6	2,4	0,1	1,2	0,0	0,0	1,4
ITB-GI-M Officiers	0,0	0,0	1,5	0,0	0,8	0,0	0,0	0,8
ITB-GI-M Sous-officiers	0,0	0,1	2,4	0,2	1,2	0,0	0,0	1,4
ITB-GI-M Militaires du rang	0,2	1,2	2,6	0,1	1,4	0,0	0,0	1,5
ITB-GI Fonction Publique de l'État (civils)	0,0	0,1	1,6	0,1	1,0	0,0	0,0	1,1
Point d'indice de la fonction publique de l'État	0,0	0,0	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Indice des prix à la consommation (hors tabac)**	1,4	1,5	0,7	0,1	0,4	1,0	0,2	1,6
Indice des prix à la consommation (y c. tabac)**	1,4	1,6	0,6	0,1	0,5	1,0	0,2	1,7

Note : Des corrections ont été effectuées au trimestre précédent sur les ITB-GI-M de 2023 pour prendre en compte l'effet rétroactif du décret n° 2023-634.

*% d'évolution entre le trimestre de l'année n et le trimestre de l'année n-1.

** Moyenne géométrique des indices mensuels des prix à la consommation du trimestre concerné.

Champs :

IPC : ensemble des ménages, France.

ITB-GI-M : Militaires des armées de l'air, terre et mer (hors élèves, volontaires, contrôleurs des armées, ingénieurs, musiciens, MITHA, certains emplois fonctionnels d'administration centrale, fonctionnaires et magistrats détachés).

Sources : DRH-MD (Grilles indiciaires), Insee (Indice des prix), Sdessi (DGAFP), OED.

Au 3^e trimestre 2024, l'ITB-GI des agents civils de la fonction publique de l'État (FPE) est également stable. En glissement annuel, entre le T3 2023 et le T3 2024, l'ITB-GI de la FPE augmente de 1,1 %.

L'indice des prix à la consommation (IPC) y compris et hors tabac augmente seulement de 0,2 % au T3 2024. Par rapport au T3 2023, les évolutions en glissement annuel de l'ITB-GI-M sont inférieures aux évolutions en glissement annuel des indices de prix à la consommation (IPC) : +1,4 % pour l'ITB-GI-M, +1,6 % pour l'IPC hors tabac et +1,7 % pour l'IPC y compris tabac.

Grilles indiciaires utilisées

Les grilles des militaires considérées dans cette publication concernent 18 grades, subdivisés en échelles et échelons pour déterminer les indices. Aucun changement de grille (suppressions, fusions, créations, reclassements, etc.) n'est intervenu lors de ce trimestre (Figure 2).

Figure 2 : Grades, échelles ou échelons des armées impactés ou non par des changements de grille au cours du troisième trimestre 2024

Corps / Grade	Échelle	Échelons avant	Échelons après
Officiers			
Général de division ou vice-amiral		1	1
Général de brigade ou contre-amiral		1	1
Colonel ou capitaine de vaisseau		1 à 4 + 1 spécial	1 à 4 + 1 spécial
Lieutenant-colonel ou capitaine de frégate		1 à 5 + 2 exceptionnels	1 à 5 + 2 exceptionnels
Commandant ou capitaine de corvette classe fonctionnelle		1 à 4	1 à 4
Commandant ou capitaine de corvette		1 à 5 + 2 exceptionnels	1 à 5 + 2 exceptionnels
Capitaine ou lieutenant de vaisseau		1 à 5 + 1 exceptionnel	1 à 5 + 1 exceptionnel
Lieutenant ou enseigne de vaisseau de 1 ^{re} classe		1 à 4 + 1 provisoire	1 à 4 + 1 provisoire
Sous-lieutenant ou enseigne de vaisseau de 2 ^e classe		1	1
Aspirant	04	1 à 7	1 à 7
	03	1 à 5	1 à 5
	02	1 à 2	1 à 2
Sous-officiers			
Major	04	1 à 6 + 1 exceptionnel	1 à 6 + 1 exceptionnel
Adjudant-chef ou maître principal	04	1 à 9	1 à 9
Adjudant ou premier maître	04	1 à 9	1 à 9
	03	1 à 3	1 à 3
Sergent-chef ou maître	04	1 à 7	1 à 7
	03	1 à 5	1 à 5
Sergent ou second maître	04	1 à 7	1 à 7
	03	1 à 7	1 à 7
	02	1 à 2	1 à 2
Militaires du rang			
Caporal-chef ou quartier-maître de 1 ^{re} classe	04	1 à 6 + 1 exceptionnel	1 à 6 + 1 exceptionnel
	03	1 à 7	1 à 7
Caporal ou quartier-maître de 2 ^e classe	03	1 à 4	1 à 4
Soldat ou matelot	02	1	1

Source : Grilles indiciaires (DRH-MD), traitements OED.

BIBLIOGRAPHIE

- DGAFP - Département des études et des statistiques, *Indice de traitement brut - grille indiciaire (ITB-GI) du troisième trimestre 2024*, Stats Rapides, décembre 2024.
- OED - *L'indice de traitement brut grille indiciaire des militaires des armées est stable au deuxième trimestre 2024* - EcoDef Conjoncture n° 249, septembre 2024.

Pour en savoir plus sur la méthodologie de calcul de l'ITB-GI :

<https://www.defense.gouv.fr/ssm/methodologie-definitions>

https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/Statistiques/ITBG/Indice_de_traitement_brut_juin_2012_def.pdf

PROCHAINE PUBLICATION : MARS 2025

L'Observatoire Économique de la Défense diffuse EcoDef par courriel (format pdf). Si vous êtes intéressé(e) par cette formule, veuillez adresser un courriel à : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur : Internet : www.defense.gouv.fr/ssm Intranet : www.sga.defense.gouv.fr

Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/OED) Balard parcelle Ouest
60 Boulevard du Général Martial Valin, CS 21623,
75509 Paris CEDEX 15
Directrice de la publication : Chloé Mirau
Rédacteur en chef : Pierre Greffet
Auteur : Corentin Duval
Maquettage et réalisation : SGA/Com-OED
Courriel : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr
ISSN 2431-6148 : Ecodef (En ligne)